

# L'Europe et la culture (1/3)

## Quelle place pour la culture dans le projet européen ?

Dans un discours au Sénat français en janvier 2000, la commissaire européenne Viviane Reding le soulignait déjà : « *c'est la culture commune qui a permis la création de notre communauté [...] [et qui] permet de donner un sens à notre construction européenne* ». Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso faisait même du sujet une priorité en affirmant en 2004 que « *la question de ce que l'Europe peut faire pour la culture et de ce que la culture peut faire pour l'Europe a désormais une dimension d'urgence* ». Pourtant, plus de dix ans après ces déclarations, la place de la culture en Europe pose encore question.

Le financement de la culture par l'Union Européenne (UE) remonte au traité de Maastricht, signé en 1992. Il a toutefois fallu attendre 2006 et la publication de l'étude commanditée par l'UE au cabinet de conseil KEA<sup>1</sup> sur l'économie de la culture en Europe pour voir émerger des mesures de soutien au secteur culturel. S'en sont en effet suivies la mise en place d'un agenda européen pour la Culture et la création du programme culture (2007-2013) – auquel le programme Europe Créative succède désormais, et jusqu'en 2020. Malgré ces avancées, la culture et le développement des industries culturelles et créatives ne sont pas repris en tant que tels dans la Stratégie UE 2020<sup>2</sup>. A cette absence remarquée s'ajoutent les nombreuses critiques sur la faiblesse du budget culturel européen – 0,1% du budget global.

### LA CULTURE COMME REMPART

Pourtant, le contexte d'euroscpticisme ambiant pourrait opportunément profiter d'un véritable plan culturel commun. C'était l'un des thèmes abordés lors des « Journées d'Athènes » organisées par Le Nouvel Observateur en février dernier<sup>3</sup>. L'écrivain Tahar Ben Jelloun et le sociologue Alain Touraine y étaient invités à débattre avec des universitaires athéniens du rempart que pouvait constituer la culture dans une démocratie en péril. L'équation est simple : le contrôle de la culture et des artistes a toujours constitué une priorité pour l'extrême droite ; l'extrême droite connaît une poussée en Europe ; une véritable politique d'actions culturelles peut donc légitimement constituer un rempart contre les partis eurosceptiques. Autre cheval de bataille des défenseurs d'une politique culturelle européenne digne de ce nom : l'austérité imposée aux pays en crise, particulièrement dans les domaines socio-culturels. La plateforme Pas en notre nom<sup>4</sup> a ainsi récemment rassemblé près de 2000 acteurs belges du monde culturel autour d'une pétition réclamant l'arrêt des restrictions

1 [http://www.keanet.eu/ecoculture/executive\\_summary\\_fr.pdf](http://www.keanet.eu/ecoculture/executive_summary_fr.pdf)

2 [http://ec.europa.eu/europe2020/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm)

3 <http://journeesdelobs.nouvelobs.com/ath-nes-du-6-f-vrier-2014-au-7-f-vrier-2014>

4 <http://www.pasennotrenom.be/bienvenue.html?L=2>



budgetaires dans le secteur. Leurs arguments : « Notre continent a besoin d'une scène culturelle qui mette en évidence la possibilité d'une Europe entièrement différente, unie dans une culture de solidarité et de justice sociale. Loin de l'Europe où les fortunes des milliardaires et les bénéficiaires boursiers, de même que les taux de pauvreté et de chômage atteignent des hauteurs vertigineuses. » Ils dénoncent en outre le programme Europe Créative, en soulignant qu'il induira la primauté du rendement sur la création artistique, avec pour corollaire une inévitable adaptation des artistes à la demande. « Ce sera le triomphe de la médiocrité, du stéréotype et des torchons. Tout cela permettra aux grands appareils de l'entreprise culturelle de rentabiliser le travail des créateurs. Ce n'est pas sous la discipline standardisante du marché que cent fleurs s'épanouiront » alertent les signataires. C'est également cette position de culture comme rempart face à la crise économique que défendaient en 2012 les responsables du Forum d'Avignon – structure qui vise à approfondir les liens entre les mondes de la culture et de l'économie – dans un article<sup>5</sup> opportunément nommé « La culture nous sortira de la crise ! ».

## UN CHAMP D'ACTION LIMITÉ

L'action culturelle à l'échelle européenne est donc plus que jamais nécessaire. Mais que peut réellement l'Europe ? Les compétences directes de la Communauté en la matière sont extrêmement réduites – le rôle prépondérant incombant aux politiques nationales et régionales des États membres. Toutefois, même si elle ne peut se substituer aux États ou à leurs entités fédérées pour les politiques culturelles, l'UE dispose d'un large champ d'intervention pour contribuer au dynamisme du secteur créatif, notamment à travers de programmes tels « Europe Créative », des fonds structurels et des groupes de travail sur la culture. Son rôle dans les négociations internationales est également déterminant en matière de protection de la diversité culturelle et linguistique, comme l'a montré en 2013 le vote du Parlement européen excluant les services culturels et audiovisuels du mandat de négociation sur la zone de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis<sup>6</sup>. On le voit, le champ d'action de l'UE sur la culture n'est pas négligeable. Il souffre toutefois de la grande disparité de fonctionnement entre les différents États membres. Si certaines de leurs politiques culturelles sont avant tout orientées vers un territoire national – comme c'est le cas en France ou en Luxembourg –, d'autres sont davantage régionales – par exemple en Allemagne ou en Espagne – tandis que dans notre pays la tâche du développement culturel revient prioritairement aux communautés linguistiques. Outre ces difficultés territoriales, une sorte de concurrence institutionnelle entre toutes les agences chargées de la culture en Europe nuit à leur efficacité. C'est ce qu'explique la sociologue Anne-Marie Autissier dans son ouvrage *L'Europe de la culture*<sup>7</sup> : « la concurrence/complémentarité » des associations, réseaux, collectivités territoriales et des agences internationales « ne suffit pas à fabriquer une architecture douée de sens ».

## L'URGENCE DE L'ACTION

Malgré les difficultés de mise en œuvre, l'UE se doit d'agir pour promouvoir les industries culturelles et créatives. Leur impact économique est en effet loin d'être négligeable : elles employaient en 2008 plus de 14 000 000 personnes et représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 860 milliards d'euros à l'échelle européenne, soit l'équivalent de 7 % du PIB des 27 pays membres de l'UE<sup>8</sup>. Comment valoriser la richesse culturelle dont elles sont le vecteur à l'échelle mondiale ? Dans

<sup>5</sup> [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/12/03/la-culture-nous-sortira-de-la-crise\\_1799055\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/12/03/la-culture-nous-sortira-de-la-crise_1799055_3232.html)

<sup>6</sup> C'était l'une des exigences de plus de 80 réalisateurs européens réunis autour d'une pétition réclamant le maintien de l'exemption culturelle.

<sup>7</sup> <http://www.actes-sud.fr/catalogue/culture-et-patrimoine/internationale-de-limaginaire-n%C2%B019-leurope-de-la-culture>

<sup>8</sup> Selon l'étude réalisée par TERA Consultants à la demande de la Chambre Internationale de Commerce. Résumé

son article Les industries culturelles et créatives sont l'avenir numérique de l'Europe, le directeur général de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) Jean-Noël Tronc en appelait à « *la mise en place d'une véritable stratégie de soutien à nos champions européens du secteur* » afin de « *remettre (...) en cause une 'exception numérique' qu[e l'Europe] a laissée s'installer et qui profite avant tout aux géants extra-communautaires du secteur* ». Ces perspectives d'uniformisation et de consommation des biens culturels en Europe se posaient en préambule au débat électoral organisé le 12/05/2014 par le « Centre Librex », « Pour la Solidarité », « Culture et Démocratie » et l'APMC-SMart<sup>9</sup> : dans quelle mesure la culture peut-elle redonner vigueur au projet initial d'une Union riche de ses diversités et non pas seulement d'une uniformisation de ses pratiques de consommation ? L'enjeu : parvenir à un véritable changement de paradigme – défendre un modèle de relance par la culture. En plus d'être ardue, cette tâche est urgente, comme le montre un article<sup>10</sup> publié le 5/10/2013 sur le blog de SMart : « *Les effets de la crise économique sur l'emploi culturel, artistique, créatif et technique, commencent à remonter du terrain. (...) L'économie de la culture, en ce compris les industries créatives, est en train de tomber en panne, et cette panne risque de durer si des mesures contra-cycliques ne sont pas prises rapidement par les pouvoirs publics.* »

SOLANGE DE MESMAEKER

Juin 2014

---

disponible ici.

<sup>9</sup> <http://centrelibrex.be/rendez-vous/125-soiree-debat-artistes-questionnent-leurope/>

<sup>10</sup> <http://blog.smartbe.be/analyse-du-secteur-creatif-et-culturel/>

---

## SOURCES ET RESSOURCES :

David ALCAUD et Jean-Miguel PIRE, « Sociologie de la politique culturelle européenne - Stratégies et représentations des acteurs dans un processus d'institutionnalisation contrarié », *Sociologie de l'Art*, 2006/1 OPuS 8, p. 131-161.

APMC-SMart, *Mémoire 2014*.

Anne-Marie AUTISSIER, *L'Europe de la culture. Histoire(s) et enjeux*, Maison des cultures du monde, Babel, 2005.

Odile CHENAL, « L'Europe et la culture : combien de politiques ? », *La pensée de midi*, 2005/3 N° 16, p. 65-71.

Vincent CITOT, « L'idée d'une Europe de la Culture (L'Europe des cultures, la culture européenne et l'Europe de la Culture) », *Le Philosophoire*, 2006/2 n° 27, p. 215-225.

Thomas HELIE, « Cultiver l'Europe. Éléments pour une approche localisée de l'« européanisation » des politiques culturelles », *Politique européenne*, 2004/1 n° 12, p. 66-83.

Aude JEHAN, « La culture au sein de l'Union européenne : objet politique non identifié », *Mémoire de Maîtrise en Etudes européennes : Univ. Genève*, 2008.

Jean-Noël TRONC, « Les industries culturelles et créatives sont l'avenir numérique de l'Europe », *Réalités industrielles*, 2013/2, p. 7-11.

Philippe URFALINO et Thierry FABRE, « L'invention de la politique culturelle, et après ? », *La pensée de midi*, 2005/3 N° 16, p. 9-15.

---